



Pauvreté : la crise affecte moins la Vendée mais y accentue les disparités

La Vendée a été moins frappée par l'augmentation de la précarité induite par la crise économique. Entre 2008 et 2011, le taux de pauvreté a crû de 0,7 point, quand il a augmenté de 0,9 point dans les Pays de la Loire et de 1,2 point en France métropolitaine. En 2011, la pauvreté concerne 11 % de la population vendéenne. La dégradation du marché du travail a toutefois pesé sur l'augmentation de la pauvreté chez les jeunes Vendéens. Avec une population active qui croît beaucoup plus rapidement qu'ailleurs en métropole, la Vendée se heurte aux défis d'insérer ses jeunes et maintenir ses seniors en emploi. En touchant davantage les personnes dont la situation est déjà fragile, en particulier les familles monoparentales, la crise économique a renforcé les inégalités territoriales. Si le littoral s'avère relativement préservé, la précarité se renforce dans le sud de la Vendée et dans l'agglomération de la Roche-sur-Yon.

Vincent BONNEFOY (Insee)

Une progression limitée de la pauvreté

En 2011, en Vendée, 11 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire dans un ménage qui dispose d'un revenu mensuel par unité de consommation inférieur à 977 euros (Définitions). Cette part, inférieure au niveau national (14,3 %), place la Vendée parmi les dix départements les moins touchés par la pauvreté. En cinq ans, entre 2006 et 2011, la part des personnes pauvres a augmenté de 0,3 point, représentant près de 7 000 personnes supplémentaires. Le département est donc relativement préservé. En comparaison, le taux de pauvreté a augmenté de 1,0 point en France métropolitaine sur la même période. La pauvreté a augmenté en Vendée depuis 2008 (+ 0,7 point) alors qu'elle avait reculé entre 2006 et 2008 (- 0,3 point).

La résistance relative du département face à la montée de la précarité est liée à une évolution un peu plus favorable de l'emploi. Grâce à la dynamique du secteur tertiaire, la Vendée a créé des emplois entre 2008 et 2011 (+ 0,1 % en rythme annuel). Ces 4 400 emplois supplémentaires ont plus que compensé les pertes d'emplois industriels (- 3 000 emplois). Devant la forte augmentation du nombre d'actifs (+ 1,3 % chaque année), cette faible dynamique de l'emploi s'est accompagnée d'une dégradation du marché du travail. Le taux de chômage est passé de 5,4 % de la population active en 2008 à 8,4 % en moyenne sur l'année 2013. La persistance de la hausse du chômage pourrait se traduire par une augmentation de la précarité au-delà de 2011, notamment

si une proportion importante de demandeurs d'emploi percevant des allocations chômage arrivent en fin de droit.

Corollaire de la détérioration du marché du travail, le nombre de personnes bénéficiaires du RSA socle en Vendée a augmenté de 3,1 % chaque année entre 2006 et 2012, portant à 14 000 le nombre de personnes couvertes pour 7 000 familles bénéficiaires fin 2012.

1 Une hausse limitée de la pauvreté en Vendée

Taux de pauvreté 2006, 2008 et 2011 par département dans la région des Pays de la Loire

	Taux de pauvreté en 2011 (en %)	Évolution du taux de pauvreté (en points)			Niveau de vie mensuel médian des personnes vivant sous le seuil de pauvreté (en €/U.C.)	
		entre 2006 et 2008	entre 2008 et 2011	entre 2006 et 2011		
Loire-Atlantique	10,7	-0,4	+0,6	+ 0,2	812	
Maine-et-Loire	12,1	-0,5	+0,9	+ 0,4	815	
Mayenne	12,2	-0,7	+0,9	+ 0,2	820	
Sarthe	13,1	-0,3	+1,8	+ 1,5	802	
Vendée	11,0	-0,3	+0,7	+ 0,3	824	
Pays de la Loire	11,6	-0,4	+0,9	+ 0,5	814	
France métropolitaine	14,3	-0,2	+1,2	+ 1,0	787	
Vendée	Familles monoparentales	31,7	-0,2	+3,0	+2,7	nd
	Couples sans enfant	6,1	-0,5	-1,1	-1,6	nd
	Couples avec enfants	9,6	-0,6	+1,6	+1,0	nd
	Personnes seules	16,7	-0,1	-1,3	-1,4	nd
	17 ans et moins	14,6	-1,0	+2,2	+1,1	nd
	De 18 à 29 ans	11,1	-0,8	+1,8	+1,0	nd
	De 30 à 64 ans	9,6	-0,3	+0,7	+0,4	nd
	65 ans et plus	9,8	+1,1	-1,9	-0,8	nd

nd : non disponible. U.C. : unité de consommation.

Sources : Insee - DGFiP, Revenus disponibles localisés 2006, 2008 et 2011.

Les familles monoparentales, les enfants et les jeunes plus impactés

La hausse de la pauvreté a davantage concerné les personnes dont la situation est déjà fragile. Entre 2008 et 2011, le taux de pauvreté a augmenté de 3,0 points pour les familles monoparentales. Ces familles ne peuvent s'appuyer que sur un seul apporteur de ressources au sein du ménage. En 2011 en Vendée, une personne sur trois appartenant à une famille monoparentale (31,7 %) vit sous le seuil de pauvreté, une proportion un peu inférieure au niveau régional (32,6 %). La part des personnes pauvres au sein d'un couple avec enfants est moins élevée (9,6 % en 2011), mais a fortement augmenté entre 2008 et 2011 (+ 1,6 point), particulièrement pour les familles de trois enfants ou plus.

À l'inverse, la crise économique n'a pas accentué la précarité chez les personnes seules et les personnes vivant en couple sans enfant. Ces deux formes de ménage sont majoritaires chez les personnes de plus de 65 ans, dont les ressources dépendent surtout du niveau des pensions de retraite. Celles-ci, revalorisées selon l'inflation entre 2008 et 2011, ont joué un rôle d'amortisseur en temps de crise.

La crise a également renforcé les inégalités entre les générations. En Vendée, la part des personnes pauvres chez les enfants (17 ans ou moins) a augmenté de 2,2 points entre 2008 et 2011. Dans le même temps, la pauvreté s'est accrue de 1,8 point chez les jeunes âgés de 18 à 29 ans. Ce chiffre témoigne de la difficulté des jeunes Vendéens à s'insérer et à se maintenir dans l'emploi dans un contexte économique difficile, notamment lorsqu'ils sont peu ou pas diplômés.

Les disparités territoriales se renforcent

En impactant les personnes les plus vulnérables, la crise a renforcé les disparités territoriales. Dans les territoires du sud de la Vendée, à l'image des pôles urbains de Fontenay-le-Comte et de Luçon, où les ressources des plus modestes sont moins élevées que dans le reste du département, la part des personnes ayant de bas revenus a progressé plus fortement qu'ailleurs dans la région (Définitions). L'unité urbaine de la Roche-sur-Yon fait également partie des agglomérations de la région les plus affectées. Le revenu fiscal des 10 % les plus modestes y atteint 6 400 euros par unité de consommation en 2011, contre 7 400 pour l'ensemble des unités urbaines de plus de 10 000 habitants de la région. Il a diminué de 2,3 % en moyenne chaque année depuis 2008.

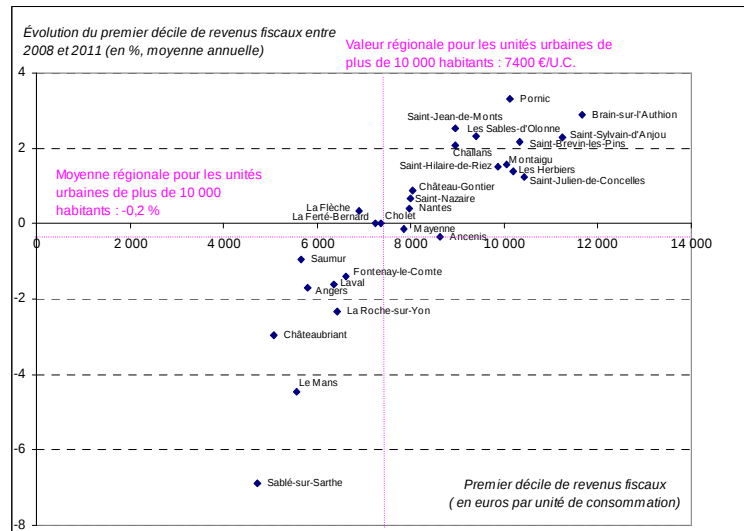
À l'inverse, les unités urbaines du littoral ont été moins touchées. Sans être épargnés par la crise économique, ces territoires ont une structure de population, plus âgée en moyenne, pouvant expliquer leur meilleure résistance en période de crise.

Les unités urbaines des Herbiers et de Montaigu ont également mieux résisté : le revenu fiscal par unité de consommation des 10 % les plus modestes a progressé respectivement de 1,5 % et

1,4 % entre 2008 et 2011 en moyenne chaque année, alors qu'il a diminué (- 0,2 %) sur l'ensemble des unités urbaines régionales de plus de 10 000 habitants. Le dynamisme économique de ces pôles d'emploi explique ce positionnement.

2 La Roche-sur-Yon, une des agglomérations de la région les plus impactées par l'augmentation de la précarité

Premier décile de revenus en 2011 et son évolution depuis 2008 pour les unités urbaines de plus de 10 000 habitants



Sources : Insee-DGFI, Revenus fiscaux localisés 2008 et 2011.

Définitions

Le **revenu disponible** est le revenu fiscal déclaré auquel on ajoute les revenus sociaux non déclarés (minima sociaux, prestations familiales, aides au logement) et duquel on soustrait les impôts directs.

Le **niveau de vie** s'obtient en divisant le revenu disponible du ménage par le nombre d'unités de consommation.

Le **taux de pauvreté** correspond à la part de personnes dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil correspond à 60 % du niveau de vie médian, estimé à 977 euros par mois et unité de consommation en 2011 en France métropolitaine.

La **proportion de personnes appartenant à un ménage à bas revenus** est le nombre de personnes couvertes par un allocataire de la CAF ayant des revenus déclarés par unité de consommation inférieurs au seuil de pauvreté, rapporté à une population « potentiellement éligible » aux prestations de la CAF.

Une **unité urbaine** est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Jean-Paul FAUR

Rédacteur en chef :
Sylvain DUVERNE

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN en cours
© INSEE Pays de la Loire
Juillet 2014

Pour en savoir plus :

- Bonnefoy V. et Gicquaud N., **Pauvreté dans les Pays de la Loire : la crise accentue les inégalités sociales et territoriales**, Insee Pays de la Loire, *Étude*, n°136, juin 2014.
- Gicquaud N. et Seguin S., **Ménages modestes et territoires fragiles : premiers touchés par la crise dans les Pays de la Loire**, Insee Pays de la Loire, *Études*, n°103, juin 2012.
- Seguin S., **Pays de la Loire : moins de pauvreté et d'inégalités qu'ailleurs, malgré des disparités territoriales**, Insee Pays de la Loire, *Études*, n°100, décembre 2011.